KHEMIS MILIANA

L'institut de technologie des grandes cultures sans domicile fixe

L'institut de technologie des grandes cultures, l'ITGC, une sorte de station de recherche et d'expérimentations de nouvelles techniques dans le domaine des semences céréalières est né en 1971, rattaché à l'INR (Institut national de la recherche agronomique). Il a fait place à l'ITCI (institut des technologies des cultures industrielles) et c'est le 3 novembre 1987 qu'il a acquis son statut d'ITGC, implanté depuis sur une parcelle totalisant 56 ha dont 23 ha ont servi de champs d'expérimentation, une parcelle située en face de ce qui fut d'abord le centre universitaire avant de devenir par la suite l'université Djilali-Bounaâma.

Face au développement rapide du campus, il a été nécessaire de trouver du terrain à bâtir et pour ce faire, les autorités ont préféré, d'une certaine manière, liquider l'ITGC à qui on a proposé un autre terrain de 120 ha, mais cette fois sur le territoire de la commune de Bir Ould-Khelifa à 10 km au sud de Khemis Miliana et précisément sur le terrain de la ferme pilote Bessami. Pour ce faire, les parties concernées, à savoir le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Enseignement supérieur, la Wilaya, la DSA ont entériné officiellement cette solution.

Cependant, cette solution, bien que décidée en haut lieu, n'a pas été suivie d'exécution administrative par la Direction générale nationale des Domaines à ce jour. Selon certaines, la direction des Domaines de Aïn Defla n'a pas reçu instruction de la part de la Direction générale des Domaines pour pouvoir établir l'arrêté d'attribution.

De ce fait, l'ITGC se trouve actuellement sur un terrain, celui relevant de la ferme pilote Bessami qui est titulaire d'un titre de concession. Ainsi cet institut devient un intrus, un indu, occupant illicitement un terrain qui relève d'une structure concessionnaire.

Selon l'enquête que nous avons menée, l'ITGC a bien fonctionné en exploitant une partie de la superficie, mais, toujours selon les mêmes sources, il a été signifié à l'ITGC de ne pas trop s'engager dans des opérations d'expérimentation appelées à durer.

Selon certaines informations, un responsable d'une autre wilaya a fait savoir qu'il serait prêt à attribuer toute la superficie nécessaire a l'ITGC si ses responsables nationaux voulaient bien le délocaliser. Dans ce cas, la wilaya de Aïn Defla, une wilaya à vocation agricole par excellence viendrait à perdre une structure de recherches, d'information et de formation importante surtout dans le domaine de la production céréalière.

Il faut noter que depuis sa création, l'ITGC de Khemis Miliana avait noué des relations de coopération avec de grands laboratoires de recherches dans le domaine de la production de nouvelles variétés de semences possédant des capacités de rendement élevé et d'adaptation aux sols et et aux climats semi-aride.

Ces relations de coopération se sont développées au fil des années, grâce au dynamisme de ceux qui en avaient la charge avec des pays comme le Mexique via son institut de recherche agronomique, le CMMYT spécialisé dans la culture des semences du blé et du maïs, avec des instituts espagnols, français et italiens ou des pays arabes comme la Jordanie via son Centre international de recherches agronomiques dans les zones arides, le Icarda.

A noter aussi que ces différents instituts étrangers envoient des chercheurs en Algérie pour exploiter de nouvelles variétés et offrent aussi des cycles de formation à des spécialistes algériens.

Quand on sait que l' Algérie vise non seulement l'auto-satisfaction alimentaire et même arriver au stade de l'exportation de produits agricoles comme le font les pays voisins qui eux ne possèdent pas de ressources pétrolières, «on ne peut que se désoler du frein de la bureaucratie qui règne dans certains départements ministériels, une bureaucratie qui bloque toute velléité de développement vital pour l'Algérie», nous ont déclaré des chercheurs qui, disent-ils, «nous espérons que ce problème soit pris en charge, et que le déblocage se fasse rapidement pour que les recherches reprennent, il y va de l'intérêt de la nation».

Karim O.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ SOUS TOUTES SES FORMES

48 présumés coupables écroués durant le mois dernier

516 affaires criminelles et délictuelles attentatoires aux personnes et aux biens ont été enregistrées durant le mois d'août écoulé, à travers les Sûretés urbaines et de daïra de la wilaya, a-t-on relevé dans le dernier bilan mensuel dressé par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Des affaires solutionnées à hauteur de 85,46%, dans lesquelles 562 personnes étaient impliquées dont 22 jeunes filles et 15 mineurs. Parmi ces derniers, 48 présumés coupables ont été écroués à l'issue de leur présentation devant les procureurs de la République près des trois tribunaux, 191 individus sont cités à comparaître le jour de l'audience tandis que 45 personnes demeurent en fuite.

Au registre de la lutte contre la toxicomanie, en sus des arrestations de plusieurs suspects et incarcérés dans plusieurs affaires, les services de Sûreté ont procédé à la saisie de 1,190 kilogramme de kif traité et 196 comprimés de produits psychotropes, détournés de leur destination médicamenteuse.

Concernant le commerce illicite des boissons alcoolisées, les services de police ont saisi quelque 4 885 bouteilles de canettes de bière, liqueurs et de vins spiritueux.

A. B.

RENTRÉE SCOLAIRE À ANNABA

Des mesures pour atténuer les surcharges

C'est dans un collège d'enseignement moyen (CEM) flambant neuf, baptisé du nom du chahid Guellal Hocine, qu'a été donné le coup d'envoi de la nouvelle année scolaire 2016-2017 dans la wilaya de Annaba.

La cérémonie présidée par le wali, Youcef Cherfa, en présence des autorités locales civiles et militaires s'est déroulée au sein du nouveau pôle urbain de Kalitoussa, daïra de Berrahal.

Ce nouveau pôle a commencé à recevoir ses premiers habitants depuis quelques mois seulement ; raison pour laquelle les 600 places d'accueil du CEM n'ont pu être occupées qu'au quart. Il y avait 120 élèves au premier jour de la rentrée.

Cette situation contraste fortement avec les structures d'accueil implantées au chef-lieu de wilaya, Annaba. La surcharge dans cette ville touche pratiquement les trois paliers de l'éducation du fait du gel des projets éducatifs depuis plusieurs années.

Des classes de cours reçoivent ainsi jusqu'à une cinquantaine d'élèves. Et ce n'est que depuis l'année écoulée que les responsables se sont préoccupés de ce problème préjudiciable à une bonne scolarité en programmant plusieurs nouvelles structures.

Dans un point de presse improvisé, le wali qui s'est dit sensible à ce problème de surcharge, s'est prononcé pour un respect total des décisions arrêtées par le ministère de l'Education. Tout comme il a invité les parents d'élèves à accompagner le personnel éducatif pour un suivi permanent de leurs enfants.

Longtemps engluée dans la résolution des problèmes de gestion administrative, la Direction de l'éducation de Annaba priorise cette année le côté pédagogique, selon son premier responsable. Pour ce faire, celui-ci estime qu'il est possible de dispenser des cours même le mardi après-midi et le samedi matin. «Ainsi, on aura gagné une journée d'enseignement par semaine , a-t-il souligné.

Concernant la disponibilité des manuels scolaires, la même source indique que le dernier livre qui manquait devait être réceptionné le 4 septembre, premier jour de la rentrée.

Rencontrés devant le CEM, des parents d'élèves se disent solidaires avec la démarche de la ministre de l'Éducation nationale pour une réforme de l'école algérienne.

Une école de modernité, ouverte sur le monde et qui produit l'Algérien de demain, ont-ils soutenu.

A. Bouacha

MILA

Les articles scolaires sous haute tension

Les librairies papèteries de la wilaya de Mila risquent, à tout moment, de cesser d'alimenter le marché en fournitures scolaires malgré la demande pressante sur ces produits, rentrée scolaire oblige !

Ces commerçants qui activent dans la légalité sont à chaque rentrée scolaire mis sous pression par les contrôleurs des services du commerce, qui fouinent dans tout ce qui a trait à la revente de ces dits produits – factures, qualité, prix, etc. alors que juste en face sur la voie publique ou dans des endroits de fortune, les commerçants informels ou saisonniers comme on les surnomme, activent le plus normalement du monde au vu et au su de tous sans qu'ils ne soient aucunement dérangés, encore moins par les services de contrôle de la Direction du commerce qui estiment qu'il n'est pas de leurs prérogatives de contrôler cette catégorie de commerçants qui font dans la concurrence déloyale, sans faire bénéficier du moindre centime le fisc, donc le Trésor public !

Est-ce que la règlementation en vigueur est vraiment ainsi faite ? Si c'est le cas, pourquoi alors s'étonner de voir cette saignée des «légaux» vers l'activité informelle qui leur permet de gagner et le beurre et l'argent du beurre, sans qu'ils ne soient nullement inquiétés ! Cette année, les services du commerce ont poussé le bouchon un peu trop loin, en exigeant que soient portées sur l'étiquette de chaque produit mis en vente, pâte à modeler, ardoise, règle, cahier, crayon, stylo, gomme, protège-cahier, taille-crayons, trousse et même cartable et autres sacs au dos, tenez-vous bien, les dates de fabrication et de péremption ! Rien que çà et à défaut, le commerçant risque d'être verbalisé ou, carrément, voir ses produits saisis !

Est-ce des agissements règlementaires de la part des contrôleurs des services du commerce ou un simple excès de zèle ou une mauvaise interprétation des textes ? La question mérite d'être posée car les libraires risquent de mettre la clé sous le paillasson, à tout moment !

A. M'haïmoud

CHLEF

Un homme tué par balle

La victime de ce crime, R. A., est âgée de 27 ans. Elle a été abandonnée, ce week-end, au bord de la route, au niveau de la forêt Bissa, dépendante de la commune de Zeboudja, située à 20 km de la ville de Chlef.

Le défunt qui habite la bourgade de Kechachda a été transféré à la morgue de l'hôpital Ouled-Mohamed. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes et les circonstances de cet odieux assassinat.

Medjdoub Ali

MOSTAGANEM

Le directeur de la cité universitaire de jeunes filles des 2 200 lits limogé

Au cours d'une visite de travail effectuée par M. le wali dimanche dernier, le directeur de la cité universitaire des 2 200 lits Houari-Boumediène a été limogé dans l'exercice de ses fonctions.

M. le wali a effectué une visite d'inspection et de travail dans deux cités universitaires le jour de la rentrée.

L'objectif de cette virée dans les résidences universitaires est l'établissement d'un état des lieux fiable pour accueillir comme il se doit les étudiants. La cité des 2 200 lits Houari-Boumediène construite dans les années 1970 était peu reluisante car l'état des lieux était tout bonnement chaotique. Dans le réfectoire qui sert quotidiennement 2 fois par jour des repas, le wali a remarqué un manque flagrant d'hygiène et dans la cuisine des femmes de ménage nettoyaient à grande eau les potagers et autres ustensiles de cuisine alors que la rentrée était prévue ce jour.

Dans cette cité, une employée nous a interpellé «SVP dites à M. le wali de visiter le bloc G qui sert de dortoir aux étudiantes africaines, cet été, les portes de leurs chambres ont été saccagées par des vacanciers et les sanitaires sont en piteux état». Une fois un des blocs d'hébergement visité, le wali a instruit sur place le DOU de mettre fin aux fonctions de ce directeur et lui a promis de revenir dans une semaine pour visiter toutes les structures de cette cité universitaire et prendre des mesures correctives qui s'imposent pour pallier cette situation.

A. B.

TIARET

«L'école Abdelhamid Benbadis ne sera pas démolie»

Largement médiatisée par la presse ainsi qu'à travers les réseaux sociaux, l'information de démolir l'école Abdelhamid-Benbadis de Tiaret vient d'être démentie par voie de communiqué de presse officiel de la wilaya.

Le wali de la wilaya, signataire du document, a tenu à préciser en ce sens qu'au cours des sorties effectuées dans différents quartiers de la ville, «cette infrastructure éducative a été fortement appréciée de par son caractère imposant et révérencieux, même si en revanche, l'édifice présente des signes de désuétude, eu égard aux vicissitudes du temps», souligne-t-il et d'ajouter que «techniquement, des solutions seront trouvées pour sa réhabilitation et sa restauration».

Réagissant à cette campagne de médiatisation, le wali de la wilaya s'est dit «disposé à œuvrer dans le sens de sauvegarder l'ouvrage contre toute forme d'amnésie ou d'accaparement de l'assiette sur laquelle il est érigé à même d'opérer inlassablement auprès des instances concernées pour sa classification comme patrimoine national».

Mourad Benameur